VIEILLES CHOSES

ET

VIEUX MOTS LYONNAIS

PAR

Nizier du Puitspelu

Lyonnais

(Extrait de la *Revue lyonnaise*)

1er FASCICULE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1885

447
T52r

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY

VIEILLES CHOSES

ET

VIEUX MOTS LYONNAIS

L'AMBESSI

DANS le tarif des droits d'entrée de la ville de Lyon (1), vers 1295, on lit :

« Item, *ambessi* de *furnilli* de V^c^ fais, a l'entra paiera II gros. »

Dans le tarif des mêmes droits, du 4 décembre 1358, mentionné par M. E. Philipon dans sa très savante étude sur la *Phonétique lyonnaise au XIVe siècle* (2), on lit, art. 20 :

« Item ambessi de furnilli de V^c^ fes *lambessi*, paiera a l'entra j gros. »

On lit encore aux Arch. municip. BB, 376, f° 23, V° :

1381. « Reçu de Michel le pannetier pour une *ambaisse* de *furnillie*, que fut taillée au brotel devant Ruanne pour mettre en la peyssière du portail viel... »

---

(1) *Cartulaire municipal*, publié par M. M.-C. Guigue, p. 420.
(2) *Romania*, T. XIII, page 574.

CC, 376 (cote 3) : 1380. « Payé pour 426 *fais* qui ont été employés à l'œuvre de la Torrete pour la défense du Ron (Rhône) achetés de Floret au prix de 6 gros l'*ambaise*, 5 l. 2 g... id. pour 10 hommes qui cuchiront la *surmillie* (1) en l'aigue, puis les paux... pour 5 hommes qui lancèrent l'araine sur la *surmillie*... pour une sapine de *charneus* mise dessus la *furmillie*... 18 sapines du dit *charneuo* que furent mises sur la dite *furnillie* au prix de 6 gros par sapine. » (2)

Nous voyons par le texte précédent comment nos pères lyonnais s'y prenaient pour construire ces digues, barrages, etc., dont il est si souvent question dans nos annales sous le nom de *plaissières*, *peyssières*. On plantait d'abord des *paux* (pals, pieux), puis on y entremêlait la *furnillie* ou les fournilles (bois propre à chauffer le four), c'est-à-dire des fascines (*fais*) retenues entre elles par des liens d'osier. Là-dessus on couchait (*cuchiront*) de la terre (*araine*) pour former chaussée. Puis on y enfonçait des pieux minces ou des échalas (*charneus*), soit pour clôture, soit pour achever de lier le tout. La *sapine* est une sorte de bateau encore en usage.

Enfin, dans le procès-verbal du mardi VIe de février (3) 1419 :

« Ils ont concluz que ce Nisies Greysieu vuelt bailler 5 f. de l'*ambesse* de la leigne (4) du brotel (5) de la ville, que Audry Nantuas les lui baille et délivre. »

L'*ambaissi* était donc une mesure pour les fagots. Il paraît y avoir eu plusieurs sortes d'ambaisses, puisque l'on désignait de laquelle il

---

(1) *Surmillie* doit être la *furnillie*, fournille.

(2) Textes communiqués par M. Vermorel.

(3) *Registres consulaires*, publiés par M. M.-C. Guigue, p. 225.

(4) Bois : *lignum*.

(5) *Brotel*, brotteaux, lieux fréquemment inondés et où poussent les saules, osiers, etc. De *brustellum*, dér. de *brustum*.

s'agissait. La plus commune semble avoir été celle de 500 fascines (écrit V^c^). L'orthographe primitive était certainement *ambaissi*, transformé en *ambesse* par synonymie de son entre *ê* et *ai*, et par l'influence d'oïl qui a substitué la finale en *e* muet à la finale *i*. M. Gras fait mention d'un acte forézien de la fin du XIIIe siècle, où l'on retrouve la finale *i* :

« Une *ambaissi* de furnillie, de 500 faix l'*ambaissi*. »

Je n'ai rencontré le mot, en ce sens dans aucun autre dialecte.

A quelle époque ce mode de mesurer a-t-il cessé d'être en usage ? Il y a certainement plusieurs siècles.

Ambaissi paraît venir du bas latin *ambacsia*, commission, charge. De là, *ambaissi*, charge d'une ou plusieurs voitures, par une dérivation de sens inverse à celle qui de charge, *onus* (de *carricare*), a fait charge, *vectigal*, impôt, redevance.

Ambaxia donne régulièrement *ambaissi* en dialecte lyonnais par *a* + *c* = *ai* : (cp. *facta* = *faita*, faite ; *acinum* = *jaisne*, marc de raisin ; *fagina* = *faina*, fouine), et par changement de *ia* post-tonique en *i* (cp. *ecclesia* = *glyési*, *feria* = *feiri*, *gracia* = *graci*, dans Marguerite d'Oyngt).

LE BOCHET.

I. On lit aux Arch. mun., CC, 295 :

1346. « Item, au dit mur, embouches (1) pour porter les machicos, 54 *bochez*, compte 8 *bochez* pour 1 franc, monte 6 f. 4 g... »

CC, 295, f° 4 : 1346 « 6 *bochez* de pierre pour porter machicos de la 1re chiffe à la 2e chiffe... »

Id. id. « En la tour viel, il y a au second etaige une barbequane en laquelle a six *bochez* de pierre qui la portent... » (2).

---

(1) Je crois qu'il faut lire *embouché*, participe.

(2) Textes communiqués par M. Vermorel.

Ces textes montrent que le *bochet* était une pierre formant corbeau, dans toute l'épaisseur du mur, pour porter en bascule soit des machicoulis, soit une barbacane, c'est-à-dire un ouvrage en encorbellement, percé d'archères.

De *bosca*, qui a donné le fr. *busche, bûche*, avec suff. dim. *et*. Primitivement les hourds des fortifications étaient en bois, et par conséquent les corbeaux étaient des pièces de bois en prise dans les murs et placées horizontalement. La technologie a conservé dans ce sens le mot *blochet*, morceau de bois employé dans la charpente et généralement encastré dans la maçonnerie. La corniche sur *blochets* est une corniche de bois supportée en bascule comme les anciens machicoulis, sur des *blochets* traversant le mur.

Littré tire *blochet* de *bloc*, mais il est probable que l'ancienne forme est *bochet*, dans laquelle *l* a été introduite sous l'influence du mot *bloc*.

II. On lit aux Arch. mun. CC, 446 : 1474. « A Lionnet, le maréchal, pour 18 cloz testus pour le pont-levis de la lanterne et 4 pales de fer appelez *bochetz*, et un fesseur à pionner et besoigner ès dits fossés. Pour le tout, 2 l., 5 s., 6 d. (1). »

Il est difficile de se rendre exactement compte de la manière dont étaient placés ces *pals* (pieux), mais il est à croire qu'ils rendaient le même service que les *bochets* en bois, c'est-à-dire qu'ils supportaient un encorbellement.

L'ADOY

On lit dans Le Laboureur, *Mazures de l'Ile-Barbe*, t. II, page 82 :

« *Adoy*, en vulgaire lyonnois, signifie un aqueduc, et c'est ainsi que l'on appelle ces restes d'arcades qui se voyent encore aujourd'hui près le faubourg de Saint-Irénée et lieux circonvoisins, et qui conduisoient les eaux de fontaines nécessaires à cette partie de Lyon. »

(1) Textes communiqués par M. Vermorel.

Ce mot, aujourd'hui perdu, est une variante du vieux français *dois*, *doys*, canal, de *ductus*. *Doisil*, actuellement *douzil*, en est un diminutif, répondant à un type *duciculum*. Dans *ductus*, *u* est bref, et *u* bref (=*o* long), entravé par un groupe où se trouve une guttorale, = *oi* (cp. *conocso* = *je connois*, *angocsia* = *angoisse*, *frucsiat* = il *froisse*).

Dans certains pays, probablement sous l'influence de *ducere*, *duco*, où *u* est long, *u* + *c* est devenu *ui*; vieux français *duit*, normand *doui*, conduit (cp. *fructus* = *fruit*). Pour les vieux Lyonnais, un aqueduc était un *adoy*, parce qu'un aqueduc est un canal.

Il ne faut pas, malgré l'analogie de son et de sens, confondre *dois*, *adoy*, conduit, avec *Doye*, exprimant l'idée de source, fontaine, dans un grand nombre de noms de lieux. Ainsi à Nantua, en Bugey, on trouve la *Doye*-des-Neyrolles, la *Doye* de Nantua, sources ou cours d'eau, Condamine-la-*Doye*, nom de lieu. M. A. Vachez veut bien me faire connaître qu'à Néronde (Loire), il existe un puits ou fontaine de la *Doy*, et qu'à Riverie (Rhône), le principal puits de ce village est mentionné sous ce nom dans un titre de 1496. Le hameau de *Ladoix*, commune de Serrigny (Côte-d'Or), tire aussi son nom d'une belle source. Tout le monde connaît la *Dhuys* qui fournit de l'eau à Paris. D'après M. de Belloguet, *Dhuis*, *Douix*, *Dwi*, désignent encore des sources plus ou moins remarquables de la Bourgogne, du Nivernais et de la Saintonge (1).

Il n'est pas admissible que tous ces noms aient été formés sur *ductus*. Ils représentent non pas l'idée de canal, mais celle de source.

Un troisième groupe de noms ne possède pas d'yotte. C'est celui qui comprend *doue*, *douet*, appliqués en Bretagne aux lavoirs publics; le wallon *dewe*, creux, cavité, le français *douve*, fossé, qui a été cer-

(1) M. de Belloguet rattache au même type les noms de *Divonne*, *Divia* (Dijon), *Diona* aujourd'hui la *Vione*, rivière, *Divona*, fontaines de Bordeaux et de Cahors, mais outre que *Doye* ne se relie pas facilement à *div*, on n'est pas même d'accord sur le point de savoir si, dans ces noms, *div* représente la source ou bien la divinité à laquelle la source est consacrée.

tainement *doue*; la *Doua* ou *Dowa*, nom d'un ruisseau qui se jette dans la Meuse.

A ce dernier groupe, Littré et Scheler assignent, pour étymologie le latin *doga*, en s'appuyant sur ce que *rogare* a donné *rouver*. Mais dans *doga*, *o* est bref, et l'on devrait avoir *deue*, *deuve* (cp. *focum* = *fue*, puis *feu*; *locum* = *leu*; *jocum* = *jeu*; *rota* = *ruee*), et *rogare* est mal appliqué parce que l'*o* y est atone. Il faut admettre de toute nécessité, ou que l'étymologie est erronée, ou que *doga* avait pris *o* long en bas latin. Dans ce dernier cas, le groupe qui se rattache à *douve* est parfaitement expliqué, mais non celui qui se rattache au groupe avec yotte (*Doye*, *Dhuys*, etc.), parce que, lorsque la gutturale devant *a* est précédée de *o*, elle tombe sans laisser de trace (cp. les exemples déjà cités.)

Lorsqu'un étymologiste ne sait plus que dire, il a recours au celtique. C'est ce qu'il nous faut faire ici. On peut raisonnablement admettre que le radical qui a formé tant de noms de lieux est celtique, et peut-être aussi celui qui a formé *douve* et ses adhérents, puisque *doga* explique ce groupe d'une manière insuffisante. Ce radical ne se retrouve plus dans les dialectes existants, car l'anglais *Dify* nom de rivière, le kymrique *dyfer*, goutte; l'armoricain *divera*, découler, cités par M. de Belloguet, expliquent seulement les formes *Divonne*, *Divio*, et autres analogues.

Il est probable que *dois*, conduit, de *ductus*, et *doye*, source, d'origine celtique, c'est-à-dire inconnue, se sont confondus dans beaucoup de circonstances à cause de leur homophonie et de leur rapport de sens.

Imprimerie MOUGIN-RUSAND, rue Stella, 3, Lyon.

3 0112 061940711